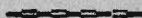


Du Musée de Moulages d'Art Antique à l'Université de Lyon

et du rajeunissement de ses plâtres



Bibliothèque Maison de l'Orient



071465

Du Musée de moulages d'art antique à l'Université de Lyon
et du rajeunissement de ses plâtres



L'Université de Lyon doit son musée de moulages d'art antique à Maurice Holleaux. Chargé, à son retour d'Athènes, d'enseigner l'histoire ancienne et tout jeune encore - il avait à peine trente ans en 1890 - Holleaux forma le projet audacieux de réunir à Lyon une collection de moulages qui fût à la dimension de celles que commençaient à constituer les grandes universités européennes. En un temps où la sculpture demeurait la forme d'art la plus appréciée et où la photographie de documents était encore loin de connaître les développements que notre époque lui accorde, en un temps aussi où le voyage en Grèce ou même en Italie était réservé à un petit nombre de privilégiés, le moulage apparaissait comme le seul moyen de conduire l'amateur éclairé ou l'étudiant à l'intelligence de l'art antique.

Bien soutenu par les autorités universitaires, Maurice Holleaux obtenait du Ministère un crédit exceptionnel et le 7 août 1893 le recteur de l'Académie de Lyon, Charles, notifiait officiellement la décision ministérielle au doyen de la Faculté des Lettres, Clédat, par la lettre suivante :

" Monsieur le Doyen,

" J'ai l'honneur de vous informer que, par une décision du 5 de ce mois, M. le

" Ministre a ouvert à la Faculté des Lettres de Lyon, sur le fond de la caisse des

" lycées, collèges et écoles primaires attribué à l'Enseignement supérieur, un

" crédit de 20.000 francs pour l'acquisition de collections d'archéologie."

Fort de ce premier succès, Holleaux prit alors contact directement avec le directeur de l'Enseignement supérieur, Louis Liard "dont le grand désir, nous révèle Holleaux, était que l'installation du musée fût aussi belle et complète que possible", puis il fit le voyage de Strasbourg afin de profiter de l'expérience qu'avait acquise Michaelis dans la création toute récente du musée de moulages de l'Université.

De retour à Lyon, il se mit à dresser un premier programme de commandes. En dépit de nombreuses difficultés, dues en particulier à la nécessité de dépenser la totalité des sommes allouées avant la fin de l'année, quand les commandes parvenaient avec de gros retards, si même certains n'étaient pas délibérément reportées pour permettre aux techniciens du musée de procéder à la pose des pièces suivant une progression raisonnable, Maurice Holleaux poursuivait allègrement sa tâche. De nouveaux crédits lui étaient accordés par le Ministère en 1894 et l'atelier de moulages du Louvre recevait l'ordre de livrer gratuitement à l'Université de Lyon un

lot important de pièces. Par ailleurs, Holleaux trouvait des concours sur place auprès du Conseil Général du Rhône, qui saluait dans la création de ce musée un effort vers la décentralisation de l'enseignement des Beaux Arts, auprès du Conseil Municipal de Lyon, auprès de la Chambre de Commerce, auprès de particuliers enfin qui se plaisaient à financer l'achat de tel ou tel moulage de qualité exceptionnelle.

En 1898 l'Université de Lyon apportait à ce jeune musée une consécration nouvelle en créant, sur ses propres ressources, un enseignement d'histoire de l'art qu'elle confiait à un "Athénien", contemporain de Holleaux, Henri Lechat. Le 19 décembre 1898 Lechat donnait sa leçon inaugurale. Après avoir rendu un juste hommage à Holleaux "à qui devait légitimement appartenir la place que lui, Lechat, occupait...", mais qui n'avait pas voulu quitter ses austères études d'histoire ancienne et d'épigraphie grecque", Lechat définissait en termes excellents le rôle d'un musée de moulages :

" Il doit, par une réunion d'oeuvres choisies, dont chacune a son intérêt ou en
" elle-même, ou relativement à ses voisines, présenter une vue complète de ce qu'a
" été cette sculpture depuis ses origines jusqu'à son terme. Sans doute il ne
" rappellera que de fort loin, par l'aspect matériel, les grands sanctuaires reli-
" gieux ... Il n'aura pas le cadre si vivant et si beau que composaient à ces musées
" en plein air la lumière du ciel, la verdure des arbres et la diversité des édifices
" aux vives couleurs ; on ne retrouvera non plus dans la blancheur crue des plâtres
" ni le doux éclat du marbre, ni l'éclat précieux des bronzes patinés. Infériorité
" irrémédiable, que ne compensent assurément pas le classement méthodique des oeuvres
" et leur échelonnement régulier par époques et par écoles. Mais, plus didactique
" si elle est moins pittoresque, une semblable collection donnera toute facilité
" pour ces études comparatives délicates et précises, où s'élabore la vraie substance
" de l'histoire de l'art, et elle laissera même au visiteur qui ne fait que passer
" certaines impressions nettes et durables."

Le rôle de Lechat n'allait pas se limiter à la conservation et à la présentation des plâtres réunis dans le vaste cadre qui avait été concédé au musée, au second étage du bâtiment occupé de nos jours, pour la plus grande partie, par la Faculté de Droit et des Sciences sociales. Au cours de sa longue et féconde carrière, celui qui allait devenir en son temps un des meilleurs historiens de l'art grec et, à coup sûr, le plus fin connaisseur de l'archaïsme attique n'eut de cesse qu'il n'enrichît sa collection. Dans le temps même où Holleaux constituait son musée, l'Ecole française d'Athènes avait entrepris la grande fouille de Delphes et rendait au jour un ensemble admirable de sculptures comprenant entre autres la statue de

Cléobis, celle du Sphinx offert par les Naxiens, la frise ionique du Trésor de Siphnos, la frise dorique du Trésor des Athéniens, la statue de l'Aurige, la colonne aux acanthes, les offrandes thessaliennes. Le programme initial n'avait pas prévu l'acquisition de moulages de ces pièces. Pour y parvenir, Lechat fit, comme son prédécesseur, appel aux crédits exceptionnels de l'Enseignement supérieur. En d'autres circonstances, il eut recours à des dons : il obtenait de Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, un moulage du Diadumène récemment sorti de terre à Délos ; plus tard Holleaux, devenu à son tour directeur de l'Ecole Française, eut à coeur de poursuivre envers son ancienne Université cette politique de dons généreux. Au cours des voyages d'étude qu'il faisait en Grèce pour préparer ses livres sur les sculptures archaïques de l'Acropole, Lechat n'en continuait pas moins à prospecter les musées et les ateliers de moulages, se montrant toujours à l'affût des nouveautés, sachant gagner à la cause de son musée tel personnage influent, n'hésitant pas, le cas échéant, à acheter la copie d'une pièce antique, quand le moulage s'avérait irréalisable.

Dans les années qui précédèrent la guerre de 1914, le musée de moulages de l'Université de Lyon acheva de prendre l'aspect qu'il a conservé jusqu'à nos jours en dépit des destructions sévères dont souffrirent certaines pièces en septembre 1944. C'est un musée de sculpture grecque, où toutes les périodes sont représentées avec peut-être une prédominance des styles qui devaient retenir l'attention particulière de Lechat, l'archaïsme attique en premier lieu ; c'est un musée destiné à l'enseignement, qui n'hésite pas à réunir plusieurs répliques d'un même original grec, l'intérêt de cette diversité tenant aux comparaisons qui sont offertes au visiteur ; c'est un musée qui procède fatalement d'un choix et dénonce le goût de ses fondateurs, formés à l'école de Furtwängler. Tel qu'il se présente aujourd'hui il demeure néanmoins un excellent champ d'observations pour tous ceux, étudiants ou chercheurs déjà avertis, qui veulent prendre contact avec les grandes oeuvres de la Grèce ou entreprendre une étude plus poussée dans telle ou telle direction.

Mais ce n'est qu'un musée de moulages et comme tel il a eu à souffrir, plus encore que des destructions de la guerre, des atteintes de la grande ville. Jusqu'à ces toutes dernières années, une couche de poussière noire, accumulée depuis plus de soixante ans, paraissait vouloir condamner les moulages accueillis jadis par Holleaux et Lechat à disparaître sous une gangue de plus en plus pesante. Les responsables du musée en étaient parfaitement conscients et se préoccupaient de rendre aux plâtres leur fraîcheur primitive, mais les expériences de nettoyage tentées ici ou là ne semblaient pas concluantes. Même si l'on utilise des produits

très actifs, comme des détergents, le travail long, coûteux et souvent très difficilement réalisable lorsqu'il s'agit de pièces importantes situées dans des salles de musée qui doivent rester au service, aboutit à des résultats décevants : la surface garde, malgré tous les traitements, un aspect terne et présente souvent des plages de nuances qui font regretter le moulage non lavé.

Cette impossibilité de nettoyage est due à la nature des souillures dont les plâtres se sont imprégnés au cours des années et dont certaines sont indélébiles. Aux simples dépôts de poussières minérales s'ajoutent en effet les déchets organiques provenant des gaz d'échappement des moteurs et de la combustion de charbon et de produits pétroliers. Ces déchets dont l'importance s'est considérablement accrue depuis quelques décennies sont actuellement les plus grands ennemis de nos moulages car ils constituent un élément plastifiant susceptible de pénétrer par la porosité du support, en entraînant avec eux les divers déchets et poussières que contient l'atmosphère. Cette pénétration dans le plâtre entraîne une altération extrêmement désagréable et définitive du moulage ; la lumière ne peut plus jouer sur la surface du plâtre, certains détails disparaissent complètement, les visages perdent toute expression ; les poussières s'accumulent en particulier sur toutes les parties saillantes et arrivent de ce fait à modifier l'aspect d'un moulage jusqu'à le rendre parfois méconnaissable, voire même hideux.

A ces dépôts s'ajoutent les résidus des produits de nettoyage et d'imprégnation dont l'emploi n'avait en fait qu'aggravé les altérations accumulées par le temps.

C'est alors que M. Jean Courbier, Président Directeur Général de la Société Chimique de Gerland, proposa l'essai d'un procédé de ravivage par pulvérisation au pistolet, en recourant à un produit récemment mis au point par un de ses ingénieurs, M. Moiroud, et qui fait l'objet d'un brevet en plusieurs pays.

L'étude de l'utilisation de ce procédé fut confiée à une équipe de techniciens. Le problème posé n'était pas seulement d'ordre chimique - la formule proposée par la Société Chimique de Gerland le résolvait sur ce point - sa solution devait aussi répondre à des impératifs d'ordre esthétique et permettre une application commode du produit.

La formule mise au point constitue une couche isolante qui résiste bien à la migration des diverses souillures dont le moulage est imprégné. Elle redonne au sujet l'aspect du plâtre d'origine, car précisément le plâtre entre dans la constitution de la formule. Ce point est essentiel car le moulage remis à neuf

doit conserver un aspect mat susceptible de faire parfaitement jouer la lumière sans en modifier le reflet comme le ferait une surface brillante.

La formule peut en outre être colorée de façon discrète de manière à éviter l'effet "salle de bains" que donnerait l'application d'un produit parfaitement blanc.

Elle couvre la surface du moulage en une ou deux couches extrêmement minces qui ne modifient absolument pas le sujet, de telle façon que tous les détails et les joints des moules eux-mêmes restent apparents. Enfin le produit, bien que très fluide, ne laisse aucune trace de coulure s'il est appliqué avec soin.

Si la préparation de la peinture est des plus simples, le choix de sa coloration doit être étudiée en fonction du moulage. Il ne s'agit pas de redonner aux plâtres l'aspect de la sculpture originale, mais l'aspect d'un moulage neuf, qui varie suivant la matière dont est fait l'original. Aussi la pigmentation doit-elle être déterminée pour chaque cas particulier, suivant qu'il s'agit de moulages de pièces en marbre ou de pièces en calcaire, suivant aussi l'éclairage du sujet et les rapports de teintes entre moulages voisins.

Le nettoyage préalable du moulage est des plus aisés, et ceci constitue l'un des avantages essentiels du procédé. L'opérateur n'a pas en effet à se préoccuper des souillures qui ont migré dans les porosités du plâtre, mais seulement des poussières superficielles qu'il élimine facilement en passant à l'aspirateur la surface du moulage ; de cette façon, la peinture ne risque pas d'enrober des particules étrangères restantes et la surface primitive du moulage sera parfaitement respectée.

L'application de la peinture se fait très commodément sur place avec un pistolet à faible pression du type "do it yourself". La rapidité d'application est bien entendu fonction de la surface du moulage, mais ce serait une erreur de croire qu'il est possible de couvrir de grandes surfaces à grande vitesse, car l'application doit être faite avec soin de manière à respecter le relief des surfaces et à éviter les "manques" de peinture, en fonction de l'incidence du jet. Les temps de sèche, variables en fonction de la température ambiante, sont toujours rapides, allant de dix minutes à une heure.

Le patient travail de rénovation se poursuit et se poursuivra encore pendant quelques années. Dès à présent, une grande partie de nos moulages ont fait peau neuve. Ils ont gagné en fraîcheur, mais aussi en précision. Bien des détails que nous ne soupçonnions plus réapparaissent. Sans doute sera-t-il nécessaire d'ici quelques années de procéder à de nouveaux nettoyages, mais nous n'attendrons pas que nos

plâtres aient repris l'aspect sinistre des récentes années et, forts de cette expérience, nous serions heureux d'en faire bénéficier nos collègues des Universités ou des Musées de France et de l'étranger.

Henri METZGER

Professeur d'histoire de l'art antique à la
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
de Lyon.

Conservateur du Musée de Moulages d'Art Antique
de l'Université.

